

LE MOURESSIE

Bulletin Municipal n°76 – Juin 2026



SOMMAIRE

EDITO DU MAIRE	p.3
VIE COMMUNALE	p.4-10
VIE ASSOCIATIVE	p.11-13
MÉMOIRE DU VILLAGE	p.14-15
INFOS PRATIQUES	p.16



L'offre « Ma Protection pour votre Commune » : SAINT COME ET MARUEJOLS

Offre pour votre Commune

AXA organise une réunion publique d'information avec la présentation d'une offre spéciale :

Jusqu'à - 20 %⁽¹⁾ sur votre contrat Santé

+ des solutions possibles pour faire face à la perte d'autonomie et au financement des obsèques.

Le 29/06/2026
à 19:00

FOYER COMMUNAL
30870 SAINT COME ET MARUEJOLS

Suivi d'un verre de l'amitié

Tania Deltchev
Conseiller AXA
06 88 87 85 63
tania.deltchev@axa.fr

(1) Voir conditions auprès de votre conseiller.

AXA France Vie, S.A. au capital de 487 725 075,50 € - 339 009 959 R.C.S. Nanterre - AXA Assurances Vie Mutuelle, Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 333 457 245 - AXA France IRD, S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 400 R.C.S. Nanterre - AXA Assurances IRD Mutuelle, Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 999 309 - Siège social : 111, Terrasse de l'Esprit - 92277 Nanterre Cedex - AXA Assistance France, Société anonyme de droit français au capital de 43 723 004 €, immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le numéro 311 330 138 et dont le siège est situé au 11, 13 rue Paul Valéry - Cédex 15200 Malakoff - Entreprises régies par le Code des Assurances.

DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE 2026

PASSEZ l'été

CHÉQUIER RÉSERVÉ AUX 13-23 ANS 27€
QUANTITÉ LIMITÉE

RESTOS, CINÉ, BOWLING, LASER GAME, ACCROBRANCHE, ESCAPE GAME, TRAMPOLINE, RÉALITÉ VIRTUELLE...

VENTE EN LIGNE À PARTIR DU 13 AVRIL
À L'ACCUEIL JEUNESSE 13 RUE DE LA TRÉSORERIE DU 15 JUIN AU 31 JUILLET
TOUTES LES INFOS C'EST PAR LÀ !

Plus d'infos sur nimes.fr

RENSEIGNEMENT AU 04 66 27 76 84

Service Jeun'esse

2026

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

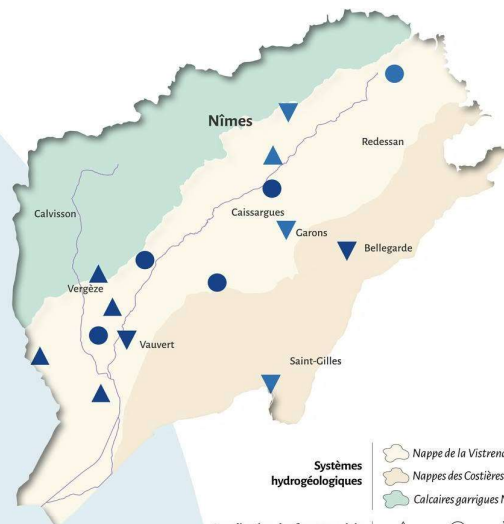
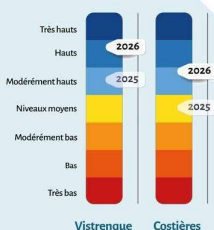


Bulletin des nappes
Vistrenque et Costières

1^{ER} JUIN 2026

LES NIVEAUX PIEZOMETRIQUES DEMENTENT AU DESSUS DES MOYENNES DE SAISON

NIVEAUX DES NAPPES EN MAI 2026



ÉTAT DE REMPLISSAGE DES NAPPES

Les cumuls de précipitations sur le territoire au mois de mai sont significativement supérieurs à la moyenne (sur la période 1991-2020) pour ce mois de l'année :

- 115 mm sur la station de Nîmes-Courbessac
- 102 mm sur Nîmes-Garons.

Les événements orageux ayant entraînés ces cumuls se sont concentrés sur quelques jours en début de mois, entre le 3 et le 5 mai.

Sur la même période la demande en évapotranspiration de la végétation a été relativement limitée, ce qui a permis d'engendrer un épisode de recharge des nappes.

Ainsi, malgré les fortes chaleurs subies en fin de mois, la baisse des niveaux piézométriques a pu être ralentie avec des inversions locales de tendance dans certains secteurs.

Au terme du mois de mai 2026, les niveaux d'eaux se placent dans une gamme de valeurs statistiquement haute pour cette période de l'année.

Systèmes hydrogéologiques
Nappe de la Vistrenque
Nappes des Costières
Calcaires garrigues Nimoises

Localisation des forages suivis
Evolution saisonnière
Hausse Stable Baisse

Un état des nappes toujours satisfaisant en ce début d'été météorologique

Préservez nos eaux souterraines, sources d'eau potable.

www.vistre-vistrenque.fr

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Ce début d'année 2026 a été marqué par le renouvellement des élus municipaux.

Au nom de mes collègues, je vous remercie du fond du cœur pour la confiance que vous nous avez accordée. En vous rendant aussi nombreux (76 %) devant les urnes le 15 mars dernier, nous avons bien eu la preuve de votre implication et de tout l'intérêt que vous apportez à la vie de votre village.

Ce geste citoyen, ressenti comme très encourageant par le conseil municipal et particulièrement ses nouveaux membres, va contribuer à nous mettre très rapidement au boulot...

En effet, je ne reviendrai pas sur l'attribution des délégations aux membres du conseil, cela a été évoqué le 8 mai dernier à l'issue de la cérémonie de l'Armistice.

En revanche, je peux vous affirmer aujourd'hui que le conseil est en ordre de marche.

Les différents dialogues entrevus avec les services concernés nous permettent de penser que, dès la rentrée de septembre,

nous allons pouvoir commencer à travailler sur les gros dossiers déjà évoqués :

- Révision du PLU ;
- Réaménagement de la mairie, de l'école et du quartier Condamine.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous sous forme de réunions publiques au fur et à mesure de l'évolution des projets.

Je tiens à remercier les anciens membres du conseil municipal pour leur confiance et leur dire que nous allons continuer au mieux les projets entrepris.

Merci à Magali qui assure l'intérim du secrétariat en attendant la nouvelle secrétaire générale.

Merci également à Estelle pour le travail sans faille fourni aux côtés de Magali.

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens, je vous souhaite à toutes et tous un très bel été et vous dis « au plaisir de nous rencontrer au cours de cette saison estivale ».

À très bientôt.

**Votre Maire,
Michel VERDIER**

PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE



Michel VERDIER

LES ADJOINTS



Jean-François CULLATI
1er Adjoint

Délégué aux bâtiments communaux, travaux et voiries, à l'agriculture et environnement



Valérie PRATIFFI
2ème Adjointe

Déléguée à la gestion du personnel, au scolaire et enfance



Philippe DOMPTAIL
3ème Adjoint

Délégué aux finances et à l'urbanisme



Sabine CHABAUD
4ème Adjoint

Déléguée aux associations, à la culture et aux festivités, à la solidarité et à la communication

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Martine ANTERIEUX

*Membre des commissions :
Finance ; Urbanisme ;
Agriculture et environnement ;
Scolaire et enfance ;
Associations, communication et
solidarité ; Festivités et culture*



Gérard RATIER

*Membre des commissions :
Finance ; Urbanisme ;
Associations, communication et
solidarité*



**Sandra GERMANY-
SELEUCUS**

*Membre des commissions :
Finance ; Urbanisme ; Scolaire
et enfance*



Olivier CROUZET-VERRIEUX

*Membre des commissions :
Finance ; Urbanisme ; Bâtiments
communaux, travaux et voiries ;
Agriculture et environnement ;
Festivités et culture*



Laetitia GUICHERD

*Membre des commissions :
Finance ; Urbanisme ;
Personnel ; Scolaire et
enfance ; Festivités et culture*



Maxime PERROT

*Membre des commissions :
Finance ; Urbanisme ;
Bâtiments communaux,
travaux et voiries ; Agriculture
et environnement*



Thomas DAUPHIN

*Membre des commissions :
Finance ; Urbanisme ;
Bâtiments communaux, travaux
et voiries ; Agriculture et
environnement ; Associations,
communication et solidarité ;
Festivités et culture*



Cécile ROUDAUT

*Membre des commissions :
Finance ; Urbanisme ;
Scolaire et enfance ;
Associations, communication
et solidarité ; Festivités et
culture*



Élodie MAURIN

*Membre des commissions :
Finance ; Urbanisme ;
Associations, communication
et solidarité ; Festivités et
culture*



Thomas LEVY

*Membre des commissions :
Finance ; Urbanisme ;
Personnel ; Bâtiments
communaux, travaux et voiries ;
Agriculture et environnement*

APRÈS UN AN DE TRAVAUX, LA ROUTE NEUVE FAIT PEAU NEUVE !

Commencés en janvier 2025, les travaux de la route Neuve sont enfin terminés. Grand merci aux riverains du quartier pour leur patience et leur compréhension.

En début d'année dernière, c'est Nîmes Métropole qui a commencé en remplaçant la totalité du réseau d'eau potable qui était bien vétuste. Profitant de cette occasion, la commune a fait changer la conduite de la « Font de Robert » qui alimente nos fontaines. Un robinet piqué sur l'eau de source a été installé à l'angle route Neuve / rue du Temple pour permettre l'arrosage des plantations.

En suivant, l'entreprise CITEOS de Garons est intervenue pour l'enfouissement des réseaux secs : ligne moyenne et basse tension, éclairage public, télécom.

Le remplacement des câbles télécom permet aujourd'hui au quartier d'accéder à la fibre. En effet, jusqu'à présent, le quartier « la Donne » n'était pas éligible à la fibre.

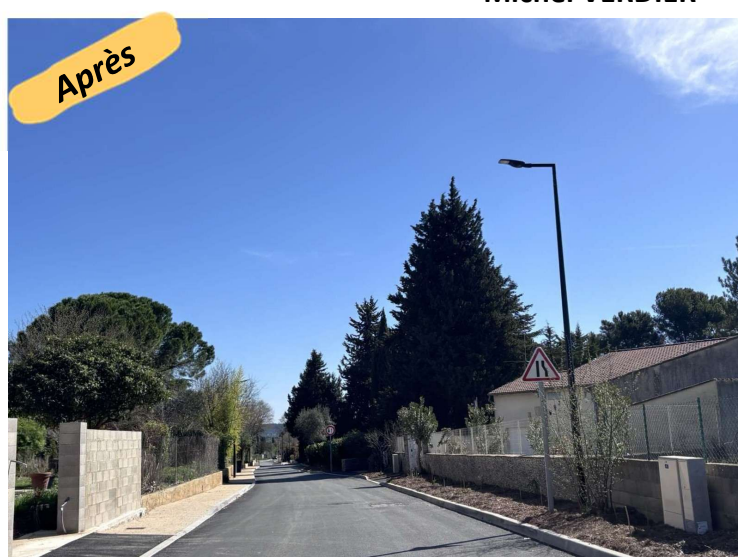
La pose des enrobés, des trottoirs, la réfection du pluvial et la mise en sécurité de la rue ont été mises en place par l'entreprise de travaux publics Eiffage TP.

C'est le Conseil départemental du Gard qui a fourni les végétaux pour orner cette nouvelle « route Neuve ».

Merci aux anciens et nouveaux élus, aux riverains du quartier et aux habitants du village qui ont participé aux plantations et ainsi à l'embellissement de la rue.

Merci aussi aux riverains qui font l'entretien de ces nouveaux espaces de verdure.

Michel VERDIER



ÉDUCATION CIVIQUE



PRÉSERVONS NOTRE ENVIRONNEMENT

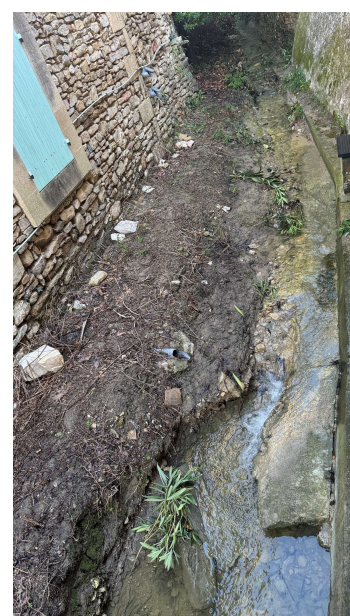
Le respect de notre cadre de vie est l'affaire de tous. Chaque année, de nombreux travaux de jardinage sont réalisés par les concitoyens : taille de haies, élagage d'arbres, coupe de branches ou entretien des espaces verts.

Nous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter les branches, tontes de pelouse, feuilles, troncs ou tout autre déchet végétal dans les rivières, fossés ou espaces naturels. Ces pratiques peuvent provoquer des embâcles, perturber l'écoulement de l'eau, dégrader les milieux naturels et favoriser les risques d'inondation.

Pour vous débarrasser de vos déchets verts dans le respect de l'environnement, vous pouvez obtenir gratuitement une carte d'accès à la déchèterie en mairie ou directement sur le site internet <https://www.mon servicedechets.com/nimes-metropole/faire-une-demande/>

Le dépôt sauvage de déchets est une infraction sanctionnée par la loi. L'abandon ou le déversement de déchets dans la nature, sur la voie publique ou dans les cours d'eau est passible d'une amende forfaitaire de 135 €.

Adopter les bons gestes, c'est préserver notre patrimoine naturel, protéger nos rivières et maintenir la qualité de vie de notre commune. Ensemble, soyons citoyens et responsables.



DECHETERIE

Adaptation des horaires d'ouverture en période de canicule

Dans le cadre d'un épisode de fortes chaleurs, Nîmes Métropole met en place une mesure exceptionnelle pour préserver la santé des agents de déchèterie et garantir des conditions d'accueil optimales pour les usagers.

Durant toute la période estivale, les horaires d'ouverture des déchèteries de l'agglomération seront exceptionnellement modifiés lors des épisodes de vigilance orange canicule.

Ainsi, les déchèteries de l'agglomération (hors Garons) accueilleront le public de 6h à 13h, permettant ainsi aux habitants d'effectuer leurs dépôts aux heures les plus fraîches de la journée.

INFOS PRATIQUES

Rappel d'une règle simple de sécurité :

Les coureurs pédestres, sur toutes voies susceptibles d'être empruntées par des véhicules, doivent courir face à ceux qui arrivent à leur rencontre et non pas tourner le dos aux véhicules qui pourraient les suivre, comme trop souvent nous le rencontrons.

Nous rappelons qu'avec l'arrivée des beaux jours et l'évolution des températures les feux, barbecues, cigarettes, lampes à gaz, réchaud à gaz, motos thermiques ou électriques etc sont interdits, de jour comme de nuit, en garrigue ceci afin d'éviter des départs d'incendie.



Lutte contre la cabanisation

Le 15 avril 2026, la **commission des affaires économiques** a adopté, sur le rapport de Pauline Martin, la **proposition de loi visant à donner aux acteurs locaux les moyens de lutter contre la cabanisation**.

Déposé par les sénateurs et sénatrices Jean-Marc Boyer, Daniel Laurent, Anne Ventalon, Lauriane Josende et Jean Sol, ce texte vise à **accélérer et renforcer les procédures administratives de lutte contre la cabanisation**, en créant une **nouvelle procédure de démolition d'office des installations irrégulières par le préfet**, sous le contrôle du seul juge administratif, en permettant aux maires de recourir aux services préfectoraux pour les constats d'infraction, et en allongeant le délai de prescription pour les infractions dissimulées. Le texte propose également de mieux prévenir l'implantation de telles installations en **limitant les possibilités de raccordements des installations irrégulières aux réseaux**.

Partageant pleinement l'objectif poursuivi par la proposition de loi, la commission des affaires économiques a été attentive à **maintenir l'équilibre entre l'efficacité de la lutte contre les installations illégales et la protection des biens et des personnes**. Pour cette raison, elle a rétabli, pour les cas les moins graves, la procédure administrative de démolition d'office actuelle après autorisation du juge judiciaire et, pour répondre au souhait exprimé par les acteurs locaux de **pouvoir agir avec plus de réactivité**, elle a créé une **procédure « super-accélérée » de démolition d'office pour les constructions en cours ou très récemment achevées**, non encore occupées.

Dans ce cadre, elle s'est attachée à **assurer une meilleure complémentarité entre l'action des services préfectoraux et des élus locaux, sans toutefois dé-saisir ces derniers de leur capacité d'agir** contre les infractions en matière d'urbanisme.

La commission a également **élargi les dispositions préventives relatives aux raccordements aux réseaux, et allongé le délai de prescription en matière pénale** pour les infractions au code de l'urbanisme.

LUTTONS CONTRE LA CABANISATION

Nous constatons depuis quelques temps une recrudescence de constructions légères, carport, abris, etc... dans divers secteurs de la commune, que ce soit agricoles ou urbains.

Ces constructions sont ce que l'on appelle de la CABANISATION réglementées et soumises à autorisations.

Les arrêtés Préfectoraux confirmés par courrier de Monsieur le Préfet du Gard sont très clairs à ce sujet et nous rappellent les règles à faire respecter afin que ces constructions dites et potentiellement éphémères ne deviennent au fil du temps avec agrandissement, inclusion d'une terrasse, consolidation d'un mur ou autre, des constructions en dur n'ayant fait aucune demande d'autorisation préalable auprès de la Mairie.

Aussi nombre de ces constructions sont illicites et doivent faire l'objet soit d'une demande de travaux, soit d'un permis de construire et seront instruites au cas par cas en fonction de leurs prévisions d'implantations.

Pour rappel toute construction en dur au-delà d'une certaine superficie fait l'objet d'une taxe d'aménagement, notamment en milieu urbain.

Pour certaines en cours de réalisation nous enjoignons les propriétaires à venir déclarer les travaux afin que les dossiers soient examinés.

15 AVRIL 2026

Nous rappelons à cet effet quelques éléments :

Ces « cabanes ne peuvent pas être construites en dur (maçonnerie, soudure etc..) et le démontage de celles-ci doit pouvoir se faire dans les meilleurs délais (1 journée).

Que les constructions avec toiture doivent s'accompagner de bassin de rétention de même superficie afin de canaliser les eaux pluviales qui auraient dues être absorbées par la terre, afin qu'un débit important ne vienne s'ajouter aux écoulements existants et ainsi générer des débordements qui, en cas normal n'auraient pas existés. Ces eaux ne pouvant être rejetées dans les eaux usées.

Que les cabanes construites sur des terrains privés ne peuvent en aucun cas faire l'objet de sédentarisation de véhicules et que l'aspect zone de refuge pour camping-cars, caravanes à titre gracieux ou onéreux est interdit. Aucune autorisation et infrastructure n'étant prévue à cet effet.

Que toutes constructions non soumises à déclaration pourraient faire l'objet d'une demande de démolition et qu'en cas de non-respect de la demande, une plainte pourra être déposée auprès des instances compétentes afin que soit tranché le litige dans le respect de chaque partie concernée.

La Commission Urbanisme

COMMÉMORATIONS DU 8 MAI 1945 ET DU 19 MARS 1962

À l'occasion des cérémonies du souvenir organisées par la municipalité, les habitants se sont réunis pour rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus pour la liberté, la paix et la défense de notre pays. Le 8 mai, date marquant la victoire des Alliés et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, une cérémonie de recueillement s'est tenue afin d'honorer la mémoire de toutes les victimes du conflit et de rappeler l'importance de préserver les valeurs de liberté et de paix. Dans le même esprit de mémoire et de transmission, la municipalité, accompagnée des anciens combattants, a également procédé à un dépôt de gerbe à

l'occasion de la Journée nationale du souvenir et de recueillement du 19 mars 1962, en hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie ainsi que des combats en Tunisie et au Maroc. La municipalité adresse ses plus sincères remerciements aux membres du Conseil municipal, à la FNACA, aux porte-drapeaux, aux personnes présentes ainsi qu'aux enfants de l'école pour leur participation et leur implication lors de ces cérémonies. Leur présence contribue à faire vivre le devoir de mémoire et à transmettre aux jeunes générations les valeurs de respect, de citoyenneté et de paix.



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Chaque mercredi matin, de **8h30 à 12h30**, sur la Placette, le marché des producteurs vous accueille dans une ambiance conviviale pour mettre à l'honneur les savoir-faire et les produits de notre territoire.

Vous y retrouverez notamment : Rémi et Sandrine Allier avec leurs fruits et légumes de saison ; Julien Lafitte, proposant viandes et produits laitiers ; Françoise, avec ses pâtisseries, quiches et cakes faits maison ; Julien Sirerol, pour ses miels et autres gourmandises ; Athyda, spécialiste des saveurs asiatiques ; Les Gasconnes de la Vaunage, offrant veau, porc, agneau ainsi qu'une sélection de vins biologiques ; Delphine, créatrice de bijoux en cuir artisanaux ;

MT Haïr, coiffeuse ambulante, présente un mercredi sur deux sur rendez-vous au 07 80 04 25 20.

En venant faire vos achats sur ce marché, vous soutenez directement les producteurs et artisans locaux tout en profitant de produits frais, de qualité et de proximité. Votre fidélité est essentielle à la pérennité de ce rendez-vous hebdomadaire.

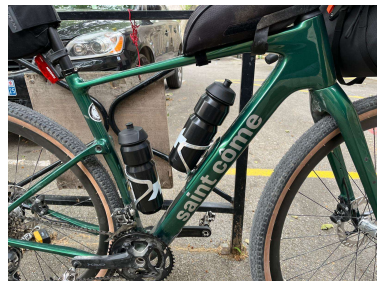


LES PESTACLES DE L'AGGLO ONT ENCHANTÉ LES FAMILLES

Dimanche 19 avril, le foyer communal de Saint-Côme-et-Maruéjols a accueilli une nouvelle représentation des « Pestacles de l'Agglo », pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs familles. Intitulé La planète aux bonbons, ce spectacle plein de fantaisie a transporté

le public dans un univers coloré et gourmand. Guidés par une marionnette espiègle, les jeunes spectateurs ont participé activement à l'aventure en aidant un voyageur étourdi à retrouver le chemin de la mystérieuse planète aux bonbons.





DEUX AMIS SAINT-CÔMOIS, CHRISTOPHE ET PATOCH, RELIENT LEUR VILLAGE À PARIS À VÉLO : UN DÉFI REMARQUABLE !

C'est une belle aventure humaine et sportive qui mérite d'être saluée. En effet, Christophe et Patrick ont relevé un défi exceptionnel en parcourant à vélo la distance séparant l'église de Saint-Côme-et-Maruéjols de la cathédrale Notre-Dame de Paris. En seulement sept jours, nos deux cyclistes ont traversé plusieurs régions de France, affrontant les kilomètres, les dénivelés, la canicule et la fatigue, avec pour seuls moteurs leur détermination, leur courage et leur passion du vélo.

Partis symboliquement de notre belle et modeste église, ils ont atteint la cathédrale Notre-Dame de Paris après une semaine d'efforts soutenus, réalisant ainsi une performance remarquable, tant sur le plan sportif qu'humain.

Au-delà de l'exploit physique, ce voyage est porteur de valeurs qui nous sont chères : le dépassement de soi, la persévérance, la solidarité, mais aussi l'attachement à nos racines.

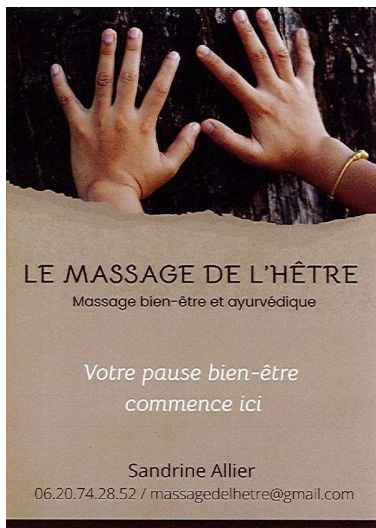
Au nom du Conseil municipal et de l'ensemble des habitants de la commune, je tiens à leur adresser nos plus sincères félicitations.

Nous sommes fiers de leur réussite et de l'exemple qu'ils donnent à tous ceux qui osent se lancer des défis ambitieux.

Bravo à vous, mes amis, pour cette magnifique épopée...

À la prochaine !!!

Michel VERDIER



LE MASSAGE DE L'HÊTRE, MASSAGE BIEN-ÊTRE ET AYURVÉDIQUE

Ancienne infirmière, Sandrine Allier a rejoint l'exploitation maraîchère de son mari, Rémi Allier, où elle gère la vente des légumes sur les marchés et à la boutique paysanne "Îlot Paysan".

Passionnée par le bien-être, elle s'est formée un an au massage bien-être et ayurvédique. Depuis février, elle accompagne chacun dans la relaxation, le soulagement des tensions et la réduction du stress grâce à des massages personnalisés.

Massages proposés :

- Massages longs (1h15) – 65 €
Détente, équilibre des énergies,
harmonie corps & esprit

- Massages ciblés (15 à 30 min)
Dos, jambes, ventre, crâne, cervicales
Massage pieds (15 min) – 15 €
Massage ciblé (30 min) – 30 €

- Massage sur chaise ergonomique (40 min) – 40 €

Dos, bras, crâne – idéal pour
personnes ayant des difficultés à se
positionner sur table

- Ados & Enfants (30 min) – 30 €
Soulage stress et tensions
Favorise concentration et relaxation

Massages adaptés à tous les âges,
pour apaiser le corps et l'esprit

Lieu & horaires

Lundi et mardi sur rendez-vous
1er samedi du mois
18 rue Général de Bruyères,
Sommières

Contact

06 20 74 28 52
massagedelhetre@gmail.com

Sandrine ALLIER

LES AMIS DU MOULIN.... ÇA CONTINUE !

La remise en état et l'entretien des sites ne sont pas terminés et se renouvellent sans cesse : capitelles, murs abimés par des animaux ou des humains, débroussaillage, bucheronnage, nettoyage sont des travaux permanents.

Notre campagne de remise en état d'oliviers à l'abandon et l'entretien d'olivettes confiées par des

amis de l'association est démarrée.

Nous sommes sur le terrain tous les vendredis et parfois plus si besoin.

A bientôt

Le Président Alain NOMBALLAIS



LES COURANTS D'AIRS EN GOGUETTE DANS LE GRAND NORD



L'idée était dans leurs têtes depuis longtemps mais... passer du rêve à la réalité demande un brin de folie et une volonté farouche d'aboutir. Leur objectif : rendre hommage à Bernard Avron, auteur, acteur, metteur en scène mais surtout homme de cœur et d'écoute qui a accompagné la troupe vocale de Saint-Côme « Les Courants d'Airs » dans la mise en scène de leurs spectacles et en particulier le dernier, « L'Atlas Imaginaire ».

Mais comment acheminer les 30 choristes chez Bernard à Sangatte, village côtier à 25 km des côtes anglaises ? Et puis où les loger, comment les transporter, les nourrir ? Quelques fées se sont réunies et hop !

Le 30 avril 2026, 35 personnes se retrouvaient sur le quai de la gare de Nîmes Pont du Gard, pendant que leur chef de chœur, Pierre Goujon, et sa compagne, marionnettiste, embarquaient tout le matériel nécessaire aux spectacles dans leur voiture.

Arrivés à Lille-Europe, la troupe embarque dans 3 vans, direction Calais, où elle est chaleureusement accueillie par nos correspondants locaux, dont la responsable du théâtre de Calais.

Les Courants d'Airs donneront 2 spectacles, 1 à Calais, le deuxième à Sangatte où ils partageront la scène avec une autre chorale d'un village voisin, Coquelles, Les Amis du Chœur ; chacun réveillant la musique à sa façon.

Le public était nombreux, très chaleureux, à l'image de la rencontre entre les deux chorales.

Quel plaisir de découvrir les paysages somptueux, d'une beauté à couper le souffle, des bords de mer de Sangatte au Cap Blanc-Nez, en passant par Wissant, et de régaler ses papilles avec des monceaux de frites cuites au gras de bœuf !

Préparez-vous à venir applaudir la chorale de Coquelles, il paraît qu'elle envisage de venir visiter notre beau pays !

La Présidente Isabelle ALLIER

ET SI NOUS PARLIONS CHASSE, Vaste sujet fréquemment vilipendé et pourtant si méconnu



Avec la fin de l'hiver, la période de chasse s'est achevée le 20 février 2026 pour le petit gibier et le 31 mars 2026 pour le gros gibier.

Cette activité ne représente qu'une partie des actions gérées et menées par les chasseurs de tous bords de notre commune.

En effet, chose méconnue sans doute, nous contribuons au repeuplement des espèces de petits gibiers partout où cela est possible, en fonction du terrain et des nouveaux aléas climatiques.

C'est pour cela que nous avons lancé plusieurs actions dans ce sens mais pas uniquement, à savoir :

- La réintroduction des lapins de garenne qui avaient déserté le territoire ;
- Qu'un essai d'élevage de perdrix (200 œufs) a été lancé et plutôt réussi. Car nous commençons à apercevoir en plaine, de nouvelles compagnies de perdreaux, alors qu'elles avaient globalement disparues. Opération qui devrait être reconduite cette année ;
- La réouverture des chemins existants ou ayant existés qui sert à désenclaver des terrains qui étaient devenus au fil du temps infranchissables. Ces actions financées entièrement par la société de chasse servent également à ouvrir de nouveaux coupe feux et soyons persuadés qu'avec l'époque que nous vivons et les canicules à répétition, limiter les risques semblent nécessaires ; mais cela permet également une meilleure implantation du petit gibier, tout en refoulant l'activité des sangliers ;
- Que nous intervenons également à la demande des exploitants agricoles pour protéger leurs récoltes en participant à la pose de barrières électriques, mais également à leur démontage en fin de période ;
- Que nous aidons, aussi, à l'implantation de nouvelles haies entre les parcelles agricoles afin de recréer de la

biodiversité ;

- Que douze abreuvoirs disséminés sur le territoire sont remplis régulièrement afin d'apporter à la faune de quoi boire. Car c'est tout un écosystème de petits animaux, qui souffre lors des périodes estivales et notamment de sécheresse. Si cette action n'était entreprise, nous remettrions en cause la diversité des espèces.

- De plus, il est à noter qu'une réserve de chasse de 120 ha est en cours de création. Seuls seront alors, habilités les chasseurs de sanglier à continuer de les réguler dans cet, ces espace(s).

Petit rappel, d'une règle importante : du 15 avril au 30 juin, les chiens doivent être tenus en laisse en dehors des allées forestières (chemins, sentiers, routes forestières). Cela lié à la nidification et à la mise bas de la faune.

En dehors de cette période, aucun chien ne doit être en divagation (hors de contrôle ou très éloigné afin qu'il ne puisse répondre à la voix).

Pour la saison 2025/2026, 40 actionnaires sont venus chasser le sanglier sur la zone communale. Ils sont en moyenne une vingtaine par battue.

En ce qui concerne le petit gibier 21 sociétaires* ont pris part aux actions de chasse. Auquel il faut ajouter 10 actionnaires et..... 3 chasseurs à l'arc actionnaires** ainsi qu'un sociétaire.

La chasse, pratique ancestrale sur laquelle nous reviendrons prochainement.

Pour rappel les périodes d'ouverture et de fermeture de saison de chasse sont actées et le calendrier établi par arrêté préfectoral, car la chasse reste une activité strictement réglementée.

A cet effet, nous rappelons que les tirs dits d'été, à l'affût, en protection des terres agricoles débuteront comme chaque année au 15 juin pour se terminer au 15 août, date à laquelle les battues au sanglier devraient à nouveau être organisées.

La chasse au petit gibier ouvrira plus tard début septembre. Nous reviendrons vers vous après prise de connaissance des derniers éléments communiqués par arrêtés préfectoraux.

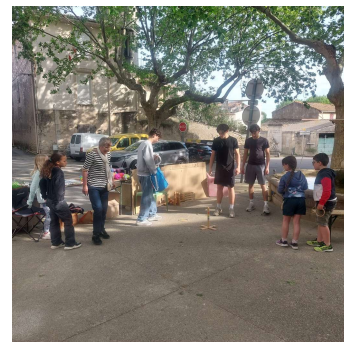
*Sociétaire : chasseur habitant le village

**Actionnaire : chasseur extérieur au village

Le bureau de chasse

PAROISSE CATHOLIQUE DE SAINT-CÔME-ET-MARUÉJOLS

La vente des oreillettes le 21 février et la kermesse du 19 avril ont remporté un franc succès. Nous remercions vivement les généreux donateurs, tous les bénévoles pour leur engagement et bien sûr tous les participants à cette belle journée. Un merci particulier aux jeunes qui ont animé le stand des enfants qui a eu un grand succès.



CARNAVAL DE L'APE

L'ÂGE D'OR

Je vous invite à un petit concours. Si cela vous dit : proposez un autre nom, plus jeune, pour notre association. Laissez libre cours à votre imagination. De mon côté, je proposerais bien « Le Mouressipe » ou le « Café Club »... J'attends vos propositions. Un vote départagera le nom préféré et le gagnant recevra une petite surprise.

Petit rappel : nos réunions ont lieu les premiers jeudis du mois.

Le 11 avril, les enfants de l'école ont enfilé leurs plus beaux déguisements pour participer au carnaval organisé par l'APE. Le cortège a traversé le village dans la bonne humeur avant de rejoindre les arènes pour le traditionnel embrasement de Monsieur Carnaval. La journée s'est terminée dans la cour de l'école autour d'un goûter.



La Présidente Anne LE MOUEL

FÊTE DU PRINTEMPS DU CLUB TAURIN BIOU Y TORO VAUNAGEOL



Nous tenons à remercier chaleureusement tous les habitants du village ainsi que les participants venus des communes voisines. Votre présence et votre enthousiasme ont largement contribué à faire de cet événement un moment aussi réussi et convivial.

Nos remerciements s'adressent également à nos précieux partenaires et soutiens, nos sponsors, le bar-tabac L'alambic, la mairie ainsi que l'ensemble du conseil municipal, pour leur accompagnement et leur engagement tout au long de l'organisation.

Un grand merci également à nos manadiers, gardians ganadero, raseteurs, toreros et peña pour leur professionnalisme.

Enfin, nous exprimons toute notre gratitude aux membres du bureau et du club, ainsi qu'à tous les bénévoles. Sans votre implication, votre énergie et le temps que vous avez consacré, rien de tout cela n'aurait été possible.

Il ne nous reste plus qu'à vous dire : à très bientôt pour nos prochains événements !

La présidente, Elodie MAURIN

LES CAFÉS DE MON VILLAGE

Dans nos petits villages, lorsque les derniers commerces à l'agonie s'éteignaient dans l'indifférence des nouveaux habitants, tous motorisés et fiers de l'être, la dernière lueur qui attirait les rares papillons en manque de compagnie était celle du Café. De toujours, entre dispute et réconciliation, qu'ils soient originaires d'un même pays ou unis dans un même idéal, les hommes ont eu besoin de se retrouver. Certes, adolescent, j'ai connu mon Café où les divisions religieuses, encore sensibles et leurs corollaires politiques, ne passaient pas la porte. Chacun gardait sa foi et ses convictions. Plus solidaire, une vraie identité paysanne fondue dans ce creuset de la Vaunage liait patrons et ouvriers, durs montagnards descendus de la Lozère ou de l'Ardèche, dans l'espérance d'une vendange nourricière gagnée sur les hivers sans fin et les étés de feu, suppliciant les nuques brunes.

Muet sur ses sentiments, l'après-midi de mauvais temps mais surtout le samedi ou le dimanche, notre cafetier servait dans des verres bullés à pied un café noir et amer tiré d'une rare cafetière géante, posée sur le bord du fourneau dans la cuisine. L'hiver, les mêmes verres se remplissaient de vin muscat à l'heure de l'apéritif. L'été, l'Absinthe du temps passé devenue Pastis rafraîchissait les gosiers des joueurs à la belote, volubiles et acharnés comme s'ils risquaient leur dernière culotte. Pour un petit village, il était avenant le Café de mon enfance, avec une salle assez grande pour accueillir une centaine d'amateurs de films.

Toutes les semaines, l'exploitant du cinéma de Calvisson venait émerveiller les familles avant la pause scolaire du jeudi. Éclairée au midi par deux larges portes vitrées, une belle salle offrait tous les agréments d'un Café de ville avec, le long des murs, ses banquettes de molesquine verte, ses douze tables de marbre avec les pieds en fer forgé, et luisantes et alignées, un régiment de chaises empaillées. Enfin le verrier vitré où s'alignaient les verres et les carafes. Pour les jours de froidure, un poêle rond attirait les premiers arrivés. Enfin, le meuble phare, à la sortie entre les deux portes vitrées, avait l'air d'une chaire de prédicant. Mais rien de chrétien dans cette assemblée laïque. Le cafetier rangeait là les tapis et les jeux de cartes, mais surtout la recette dans un tiroir à la serrure grinçante.

Face au dos, une glace de salon pendue au mur renvoyait la moue du perdant à la belote, condamné par la cruelle moquerie locale à « passer devant la glace » pour payer sa dette. Enfin le cafetier, qui ne manquait pas d'idées, avait agrandi le café dans l'ancienne maison voisine, découvrant une salle aux belles voûtes, où trônait un billard. Les jours de bonne humeur, mais toujours les soirées de vendange, il sortait un tourne-disque d'un autre temps assorti d'un haut-parleur du même âge. Et tous, jeunes et aînés, sur l'air d'une valse, d'un tango ou d'une java, oubliaient la fatigue du jour avant d'aller dormir d'un sommeil réparateur mais bien court. À l'aube, le coq sans pitié et à répétition ouvrirait le ban d'une nouvelle journée pénible mais entrecoupée de rires, de chants et de gobelets d'eau fraîche. Enfin à l'heure des fêtes de fin d'année, le cafetier organisait à son compte des lotos.

Véritable institution locale, le Café, lieu naturel de rassemblement, bien plus que la Mairie, le griffe, l'Église ou le Temple, tous mélangés, c'était là que battait le cœur du Village.

C'est là qu'un matin de mille-neuf-cent-soixante, le cœur de notre cafetier cessa de battre. Effondrés, nous étions tous orphelins, plus d'une maison que de son maître. Cet homme qui ne parlait que peu en dehors de l'autorité d'un patron de lieu public, à cheval sur les principes, arpentait son espace, silhouette ronde et silencieuse, les verres à la main. Sur la place déserte, les portes du Café étaient en deuil et les cars, qui reliaient Nîmes à Sommières, marquaient un arrêt discret devant la maison du trépassé. Une flamme locale venait de s'éteindre. Dans la même année, le destin m'offrit un autre passe-temps, deux ans de service militaire avec un séjour en Algérie. À mon retour, à la vue de cette façade endormie, j'ai ressenti le besoin de retrouver les Cafés d'antan.

Le plus ancien, abandonné mais encore visible, était une buvette. Établie au midi du village sur un de ces chemins qui, venant d'Aigues-Mortes, entraient en Vaunage par le détroit de Pascalet, avant de grimper sur les plateaux de garrigue et de là, tournant à main gauche vers les Cévennes ou à main droite vers la Voie Régordane. Les charrettes des « rouliers » ainsi que les processions de mules prenaient la pause sous les mûriers ou dans l'écurie pour la nuit, dans cette auberge.

Les muletiers et les charretiers, las, reprenaient des forces à la table de Fournier, le seul et peut-être le dernier à avoir laissé son nom, à la fin d'un long bandeau peint sous la génoise du mur face à la route.

Bien long pour un seul tenancier, l'écrit de moins en moins effacé par le temps déroulait en français : « À la halte des voyageurs Café des Amis Chez Fournier ». Hélas ! le progrès insatiable, peu à peu, grignote le présent et repeint le décor. Ainsi le chemin de fer, puis les camions, ont éteint l'antique confrérie des hommes et des bêtes de la route, et leurs buvettes d'étape. Cette maison en ruine, au bord du chemin devenu une rue, rachetée et rasée par un enfant du pays, devint une moderne villa. La mémoire du passé charretier de ce lieu chargée d'histoire repose au fond du puits, conservé pour sa résistance aux pires sécheresses, lui qui, jadis, rafraîchissait hommes et bêtes assoiffés sous la chaleur des chemins routiers. Autre mémoire qui résiste au temps et à son progrès, c'est le mot camion. Bien avant la mécanisation, les charriots de l'armée tirés par deux chevaux s'appelaient camions et les transporteurs routiers pratiquaient le camionnage. Autre survivance, la puissance de nos modernes camions s'exprime en chevaux... moteurs. Les techniques nouvelles se bousculent, les mots qui viennent de loin résistent à l'usure des modes et du temps.

Par un coup de chance, j'ai retrouvé l'existence d'un troisième Café. Au ravalement d'une façade, j'ai vu sous la génoise et encore bien lisibles les mots « Café de ... ? ». Qui était ce Café ? Les anciens n'en avaient pas souvenir. Je suis resté sur ma faim. Ce fut peut-être un Café éphémère comme il s'en ouvrait dans le bouillonnement des idées, à la fin du dix-neuvième siècle.

Dans le hameau de Maruéjols, jolie bastide rattachée à Saint-Côme en mille-huit-cent-trente-deux, une Rue de la Cambrasse me laissait sans explications. La lecture d'un texte sur le monde paysan m'apporta la réponse. Les cambrasses étaient des lieux de retrouvailles et de loisirs pour les ouvriers. Le grand

mas du hameau, employeur de nombreux charretiers et saisonniers, offrait à ses travailleurs un local bien à eux. C'était là que, des royalistes blancs aux plus progressistes, les querelles politiques se soldaient par un verre fraternel, entre gens de même condition, condamnés à gagner leur vie à la sueur de leur front.

Enfin et après vingt ans de carême, un Café ressuscita une boulangerie morte de languissement.

De ce jour, les affamés toute fierté en berne mangèrent le pain du village d'à côté. Nouveauté d'importance, avec une nouvelle clientèle, la vie du Café s'éveilla le matin pour les employés en ville. Les paysans, éclaircis par l'exode rural et retenus par les œuvres matinales ou tardives, durent partager le nouvel espace. De fait sous l'influence des derniers arrivés mais plus nombreux, l'âme du Café perdit ses expressions locales et les sujets villageois devinrent mondiaux. Depuis la disparition de l'ancien Café, les nouvelles du monde entier, répandues par les « transistors » et surtout la télévision, influençaient les esprits faibles, crédules et fiers d'être les tout premiers à annoncer l'événement à l'heure du cher « petit noir ». Puis quand chacun avait raconté la sienne, les sujets sérieux absents, la critique qui était toujours en secours relançait les bavardages. Les premiers qui passaient à vue « chargeaient un manteau pour l'hiver ». Mais surtout les femmes marchant dans la rue suscitaient des commentaires à faire rougir une prostituée. Le venin collectif n'épargnait pas le groupe, le premier parti, dès la porte franchie, « chargeait sa veste ». Cet environnement me fut très vite insupportable. Il faut dire que je n'ai pas eu de chance avec les Cafés.

Lorsque j'eus l'âge de fréquenter le premier, la mort du cafetier me laissa devant la porte, quant au deuxième, si son seuil est accueillant, les copains qui tiennent salon ne m'attirent guère. J'ai rompu avec ce monde de critiqueurs. Soyez rassurés, je ne me passerai pas de café, je le dégusterai tout seul et en silence à ma maison.

Jean-Claude Crouzet-Verrieux



INFOS PRATIQUES ET NUMÉROS UTILES



Retrouvez toute l'actualité
de la commune sur
l'application mobile
Comm'une Actu !



MAIRIE DE SAINT-CÔME-ET-MARUÉJOLS

☎ 04 30 06 52 80

✉ mairie@st-come-et-maruejols.fr

📘 Mairie Saint Côte et Maruéjols

Votre mairie vous accueille

**Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00**

Fermeture le mercredi

**Monsieur le Maire
reçoit sur rendez-vous**

ENGAGEONS-NOUS ENSEMBLE

DE TRI - DE DÉCHETS

**NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE
DES DÉCHETS À
ST-CÔME-ET-MARUÉJOLS**

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim

● Jours de collecte supplémentaire du 1^{er} juin au 30 septembre

La collecte des déchets a lieu à 5h du matin. Merci de sortir vos bacs ou sacs la veille, à partir de 19h.
Les bacs doivent être rentrés dans la journée au plus tard.

POUR TOUT SAVOIR SUR LA GESTION DES DÉCHETS SUR VOTRE TERRITOIRE

En ligne
monservicedechets.com



Téléchargez l'appli
[monservicedechets](#)



Espace accueil usagers
Service déchets

8 rue Régate - 30000 Nîmes
Du mardi au samedi
10h - 13h et 14h - 18h

☎ 0800 420 420



NUMÉROS UTILES

ASSITANTES SOCIALES

CMS St-Geniès-de-Malgoirès 04 66 02 13 60
Mmes COURBAUD et PAYEN

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme Christel BOUCARD 06 16 30 11 16
Mme Laure TOQUEBEUF 06 18 93 87 03

LE MOURESSIPE - Juin 2026

Directeur de publication : Michel VERDIER

Rédaction et mise en page : Estelle VIDAL

Relecture : Martine ANTERIEUX

Crédit photo : Facebook, Associations, commune de Saint-Côme-et-Maruéjols

Impression : Mairie de Saint-Côme-et-Maruéjols en 400 exemplaires

